



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

BOURSE ACT-ART 2014

PRESENTATION

La Fédération act-art a pour but de promouvoir et de soutenir les artistes de ses associations membres par le biais de projets communs en lien avec la création artistique.

Dans le cadre de sa mission, act-art renouvelle la bourse qu'elle a créée en 2012. Cette bourse est destinée à soutenir un artiste ou un collectif affilié à une association membre de la Fédération act-art dans la réalisation d'un projet artistique.

Déclinaison en trois axes :

- Une aide financière de CHF 5'000.- pour la production du projet
- Une exposition du projet à Halle Nord
- Une mise à disposition du lieu en amont pour la réalisation du projet

Les conditions d'inscription :

- être affilié/e à une association membre de la Fédération act-art au moment de l'inscription
- être un/e artiste professionnel/le (activité centrale)
- être disponible pour la réalisation du projet dans les dates prévues

Les dates :

- 2 mars : date limite de l'envoi des projets (à l'adresse bourse@act-art.ch)
- 28 août – 17 septembre 2014 : mise à disposition du lieu / montage
- jeudi 18 septembre 2014 : vernissage
- 19 septembre au 18 octobre 2014 : exposition



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

1. Remarques générales

La Fédération act-art a pour but de promouvoir et de soutenir les artistes de ses associations membres par le biais de projets communs en lien avec la création artistique. Cette bourse est destinée à soutenir un artiste ou un collectif affilié à une association membre de la Fédération act-art dans la réalisation d'un projet artistique.

Déclinaison en trois axes :

- Une aide financière de CHF 5'000.- pour la production du projet
- Une exposition du projet à Halle Nord
- Une mise à disposition du lieu en amont pour la réalisation du projet

2. Conditions d'inscription

Peuvent se présenter les candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- être affilié/e à une association membre de la Fédération act-art au moment de l'inscription
- être un/e artiste professionnel/le (activité centrale)
- être disponible pour la réalisation du projet dans les dates prévues

Aucune condition de nationalité ni limite d'âge n'est requise.

La bourse act-art ne pourra être attribuée deux fois à la même personne.

3. Procédure d'inscription

Les candidats doivent fournir les documents suivants au format PDF:

- une lettre de motivation
- le formulaire d'inscription dûment rempli, signé et scanné
- un curriculum vitae
- un dossier présentant une vue d'ensemble de leurs travaux artistiques
- un descriptif le plus complet possible du projet (thématique, médium, délais de réalisation, budget et plan de financement, collaborations, éléments visuels...)

L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception de l'ensemble de ces documents. Les documents doivent être adressés en format PDF au plus tard le 02 mars 2014 à l'adresse mail :

bourse@act-art.ch

4. Jury et sélection

Un jury composé de professionnels et experts appartenant au milieu de l'art contemporain examinera les dossiers dans le courant du mois de mars. Une première sélection de quatre projets sera alors effectuée. Une rencontre avec les présélectionnés précédera la décision finale du Jury, qui sera annoncée dans le courant du mois d'avril 2014.

5. Dispositions finales

Les membres du jury ne sont pas tenus de justifier leurs préavis. La décision finale est sans appel et ne pourra être contestée par aucun moyen juridique.



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Appel à candidature adressé aux artistes affiliés à une association membre de la Fédération act-art

Monsieur Madame Collectif

NOM:.....

Prénom :.....

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Membre de l'association :

Travaille dans le(s) domaine(s) d'expression artistique suivant:

.....

Je souhaite présenter ma candidature pour l'attribution, en 2014, de la bourse act-art et déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation et les directives de la bourse act-art 2014.

Genève le :

Signature :

ANNEXES

En conformité avec les conditions générales de participation, je joins au présent formulaire et en format PDF les documents suivants:

- une lettre de motivation
- le formulaire d'inscription dûment rempli, signé et scanné
- un curriculum vitae
- un dossier présentant une vue d'ensemble de mes travaux artistiques
- un descriptif le plus complet possible du projet (thématique, médium, délais de réalisation, budget et plan de financement, collaborations, éléments visuels...)

Les documents doivent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante :
bourse@act-art.ch au plus tard le 02 mars 2014.